



MAIRIE  
DE  
**CHORANCHE**  
38680

Téléphone : 04 76 36 01 65

Télécopie : 04 76 36 06 43

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 06 DECEMBRE 2017**

mairie.dechoranche@wanadoo.fr

L'an deux mille dix-sept, le 06 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de CHORANCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU-GLENAT, Maire

**Nombre de conseillers en exercice : 10**

**Date de convocation : 27/11/2017**

**Secrétaire de séance : Laurent DROUOT**

**PRESENTS** : B.BELLE – G.BOURNE-BRANCHU – Y.DETURIN – L.DROUOT – G.MOREAU – T.MUSSEL – M.RANCOUD GUILLON – B.BOURNE-BRANCHU

**ABSENT EXCUSE** : M.BREYTON excusé donne pouvoir à M.RANCOUD-GUILLON - HJ.SENTIS excusé

**Délibérations :**

- **Approbation du compte rendu du conseil du 13 octobre 2017 :**  
**Adopté à l'unanimité des présents et pouvoir : 9 votes**
  
- **Modification des statuts de l'intercommunalité « Saint Marcellin Vercors Isère »**  
Suite à la rencontre avec Monsieur le Préfet de l'Isère, la communauté de communes a délibéré le 16 novembre dernier afin de modifier ses statuts pour rendre la compétence eau et assainissement facultative en 2018. Les communes doivent à leur tour délibérer. Cette modification permettra de sécuriser l'encaissement des recettes d'eau et d'assainissement en 2018 et de se donner un an pour préparer le transfert de cette compétence vers l'intercommunalité au 1/01/2019. Les questions qui sont soulevées ce soir portent sur d'une part les tâches qui pourront rester à la commune en 2019 en lien avec notre employé communal, ce qu'une convention devra définir, et d'autre part sur le partage de responsabilité en matière de pouvoir du maire sur les installations incendie (dimensionnement des arrivées d'eau et réserves à eau), point qu'il faudra aussi éclaircir d'ici là.  
**Adopté unanimité –des présents et pouvoir : 9 voix**
  
- **Convention avec le Tichodrome :** le centre de sauvetage de la faune sauvage, association loi 1901, a pour but de recueillir et de soigner les oiseaux sauvages, blessés, malades ainsi que les juvéniles en vue de les relâcher dans des sites appropriés. Pour mettre un place un partenariat financier il est proposé une convention avec les communes. En ce qui concerne Choranche, il n'est pas retenu de valider ce

partenariat dont l'objet et le volume financier posent un certain nombre de questions (utilité et volume du budget).

### **Décision unanime**

#### **Informations/points divers :**

- ***Bilan du camping*** : le bilan financier fait apparaitre cette année résultat position de 1700€ malgré les travaux effectués par des entreprises privées et non en régie du fait du départ de l'employé communal.
- ***Bilan des consommations d'énergie notamment suite à la modulation de l'éclairage public*** : ce bilan sera représenté ultérieurement afin de vérifier les chiffres du tableau de suivi (quelques incohérences à examiner)
- ***Travaux en cours*** : les travaux complémentaires sur la route du Faucon se feront au printemps – poursuite des travaux sur la Véloroute : l'accueil du camping a été démoli et sera reconstruit sous peu ( en fonction des disponibilités des artisans et de la météo- maison ex EDF du camping : le toit serait en bon état et pourrait être consolidé – un ordre de service a été fait à F SCHULLER – une réunion de chantier sera programmée pour examiner la suite et le planning du projet – des jeux ont été installés sur la place du village – les décorations de Noel seront posées cette semaine dans le village –
- ***Compte rendu de la réunion du SMABLA*** : la décision de justice récente concernant le branchement de l'Etoile du Vercors semble être prise avec beaucoup d'espoir du côté du SMABLA – à suivre
- ***Compte rendu de la visite de Mr le Préfet sur le territoire de l'intercommunalité*** : le compte rendu complet sera transmis sous peu. Un point important : le contexte de Choranche en zone blanche a été de nouveau évoqué et Mr le Préfet s'est engagé à examiner ce dossier au plus vite.
- ***Un très bon retour sur les dernières manifestations à Choranche*** : La visite aux Grottes a été un succès avec plus d'une soixantaine de participants, encore merci à Laurent GARNIER et son équipe et la formation secourisme/ utilisation du défibrillateur a réuni une poignée d'habitants certes mais très motivés – à refaire et pourquoi pas lors du vide grenier afin de mobiliser plus de monde ?

#### **Attention aux deux prochaines dates :**

- **L'arbre de Noel des enfants de nos communes le 23 décembre 2017 à Choranche**
- **Le repas des Séniors le 10 février 2018 à Chatelus**